



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

Provisoire

8961^e séance

Lundi 31 janvier 2022, à 15 heures

New York

Présidente : M^{me} Juul. (Norvège)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Brésil	M ^{me} Aguiar Barboza
Chine	M. Sun Zhiqiang
Émirats arabes unis	M ^{me} Shaheen
États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M ^{me} Bongo
Ghana	M. Korbie
Inde	M. Ravindran
Irlande	M. Kelly
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M. Ochoa Martínez
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

La situation en Libye

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2022/31)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Libye

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2022/31)

La Présidente (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2022/69, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/31, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Albanie, Brésil, Chine, France, Gabon, Ghana, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Norvège, Fédération de Russie, Émirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

La Présidente (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2619 (2022).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : En tant que rédacteur, le Royaume-Uni a travaillé d'arrache-pied pour essayer d'obtenir un renouvellement de fond du mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye. Il est décevant que le Conseil de sécurité n'ait pas été en mesure de parvenir à un accord sur le texte que nous avons proposé. Néanmoins, nous remercions les membres du Conseil de la souplesse dont ils ont fait preuve tout au long des négociations.

Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer une fois de plus l'appui total du Royaume-Uni au processus politique dirigé et contrôlé par les Libyens et facilité par l'ONU. Comme le Conseil l'a entendu la semaine dernière (voir S/PV.8952), la Libye se trouve à une étape fragile. Le rôle joué par l'ONU pour appuyer un processus politique inclusif en Libye est plus important que jamais.

M^{me} Bongo (Gabon) : Le Gabon a voté pour le renouvellement technique du mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Maintenir le consensus du Conseil de sécurité sur cette question est le principal fondement de notre vote. Mais nous ne pouvons pas nous empêcher de souligner, pour le déplorer, qu'il s'agit là du deuxième renouvellement technique, ce qui traduit l'ampleur des divisions au sein du Conseil sur le fond. Il est regrettable que cette absence de consensus intervienne au moment où la Libye traverse une phase charnière dans son processus de stabilisation au regard des nombreux défis qui exigent des solutions urgentes : les dates des élections présidentielle et parlementaires qui restent à définir, le dialogue inclusif à consolider et le processus de réconciliation qui doit encore se poursuivre. Le Gabon invite ainsi les membres du Conseil à saisir l'occasion de cette période pour transcender leurs différences et trouver un accord sur toutes les questions en suspens.

Nous réitérons la position africaine visant à impliquer les élites africaines, via notamment le Groupe des Sages, dans la résolution de la crise libyenne. La Libye est un pays africain. La propension à envisager des solutions viables aux problèmes africains sans les Africains est difficilement compréhensible. Dans ce sens, la désignation dans les meilleurs délais du Représentant spécial du Secrétaire général pour la MANUL est un impératif.

M. Kiboino (Kenya) (*parle en anglais*) : Le Kenya a voté pour le renouvellement du mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, étant donné qu'il s'agit d'un outil de soutien indispensable à un processus de paix dirigé et contrôlé par les Libyens. Nous saluons les efforts déployés conjointement par les membres du Conseil de sécurité pour apporter le meilleur soutien possible à la Libye. Toutefois, nous considérons que la Mission aurait été mieux servie par un renouvellement de fond du mandat. Cela aurait été le moyen idéal d'intégrer les besoins émergents du processus de paix dans l'appui que la Mission apporte à la Libye. C'est ce que nous voulions.

En procédant à une nouvelle prorogation technique, le Conseil rate une autre occasion importante d'appuyer le dialogue national et les efforts de réconciliation de la Libye, qui sont essentiels pour faire progresser le processus de paix. Nous appelons tous les membres dont les positions divergentes nous ont conduits là où nous sommes aujourd'hui à faire preuve de souplesse et à faciliter le consensus sur les questions en suspens qui font obstacle à un renouvellement de fond du mandat.

Enfin, nous réaffirmons notre engagement en faveur du processus de paix en Libye et notre intention de continuer à coopérer pleinement avec les autres membres du Conseil et avec la Libye en vue de prendre des décisions qui répondent efficacement à un processus de paix véritablement dirigé et contrôlé par les Libyens.

M. Kelly (Irlande) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à exprimer notre reconnaissance au Royaume-Uni pour les efforts inlassables qu'il a déployés en tant que rédacteur.

L'Irlande a voté pour la résolution 2619 (2022) aujourd'hui.

Toutefois, nous regrettons qu'à ce stade critique de la transition en Libye, le Conseil ait une fois encore échoué à trouver un consensus sur une résolution de fond qui donnerait à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) les moyens d'avoir une incidence optimale, notamment en mettant en œuvre les recommandations issues de l'examen stratégique.

Le rôle de la MANUL sur le terrain en Libye est plus important que jamais compte tenu de la fragilité de la situation politique et de la nécessité de progresser sur les volets sécuritaire et économique. Surtout, une MANUL efficace est indispensable pour appuyer le peuple libyen et ses aspirations légitimes à un avenir démocratique et pacifique.

Un soutien et un leadership constants de l'ONU et du Conseil sont impératifs pour inspirer confiance dans le processus politique libyen et aider les parties prenantes libyennes à s'entendre sur la voie à suivre et sur la tenue d'élections dans les meilleurs délais.

L'Irlande renouvelle son plein appui au travail de la Mission, à son équipe dirigeante et à la Conseillère spéciale Williams. Nous attendons avec intérêt que soit désigné un envoyé spécial et espérons que les discussions en vue du prochain renouvellement du mandat de la Mission se révéleront plus fructueuses.

M^{me} Shaheen (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Ma délégation tient à remercier la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) de tous les efforts qu'elle déploie. Nous saluons le rôle que joue la Mission à l'appui du processus de paix dans le pays, lequel est dirigé et contrôlé par nos frères libyens. Les Émirats arabes unis apprécient également à leur juste valeur les efforts que déploie la MANUL dans le cadre de son mandat pour contribuer à obtenir un consensus national autour de l'organisation d'élections.

Nous avons espéré qu'une résolution de fond serait adoptée aujourd'hui concernant le renouvellement du mandat de la MANUL, notamment au vu de la mobilisation constructive de tous les membres du Conseil de sécurité pendant les négociations. Cela aurait permis à la Mission de s'acquitter de son mandat conformément à la recommandation du Secrétaire général préconisant de revenir à sa configuration précédente, compte tenu de son rôle déterminant à l'appui des efforts de la Libye pour instaurer paix et stabilité.

Nous remercions le Royaume-Uni des efforts qu'il a déployés pour faciliter les consultations. Nous espérons vivement dégager à l'avenir attendons le consensus requis, car cela contribuerait à renforcer l'appui des Nations Unies à un règlement politique global de la situation en Libye.

Nous soulignons qu'il est important que le Conseil de sécurité continue de parler d'une même voix pour accompagner la Libye et pour concrétiser les aspirations du peuple libyen.

M^{me} Aguiar Barboza (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil a voté pour la résolution 2619 (2022) qui porte prorogation technique du mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), car nous comprenons que, à défaut, le message envoyé au peuple libyen quant à l'attachement du Conseil à la stabilisation de son pays serait plus négatif encore.

Mais la manière dont le texte de la résolution a été négocié était loin de ce que l'on pouvait attendre de cet organe. Je remercie le Royaume-Uni de ses efforts pour intégrer dans le mandat de la MANUL les recommandations issues de l'examen stratégique indépendant de 2021.

En cette période cruciale pour la Libye, il était grand temps que la Mission soit dotée d'une structure adéquate pour assurer la médiation du dialogue entre les forces politiques libyennes, contribuer aux efforts de renforcement des institutions et surveiller

le cessez-le-feu. Le fait que les membres du Conseil ne soient pas parvenus à un consensus sur ce point est fort regrettable.

Dans trois mois, le Conseil se réunira de nouveau pour proroger le mandat de la MANUL. Nous espérons que cette fois, la décision qui sera prise donnera la priorité aux intérêts du peuple libyen et respectera le droit des membres élus de participer pleinement aux négociations.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : En votant pour la résolution 2619 (2022), la France réaffirme son soutien à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL).

Nous regrettons cependant que le Conseil de sécurité ne soit pas parvenu à un accord sur un renouvellement substantiel du mandat de la Mission. En effet, après le report du premier tour de l'élection présidentielle prévu le 24 décembre 2021, la Libye est à un moment critique de sa transition politique. Le Conseil de sécurité doit encourager les Libyens à résoudre leurs différends pour permettre l'organisation d'élections présidentielle et parlementaires aussi tôt que possible, conformément à la feuille de route du Forum de dialogue politique interlibyen, qui a été entérinée par la résolution 2570 (2021). Nous nous tenons prêts à y travailler dans les prochains jours avec les membres du Conseil.

Afin de donner à la MANUL tous les moyens de conduire à bien sa mission de médiation, il est essentiel que le Secrétaire général nomme un envoyé spécial sans délai, conformément à la résolution 2542 (2020), tel que rappelé dans la présente résolution. Une restructuration est également nécessaire pour que la MANUL mette en œuvre le mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité. La France appelle les membres du Conseil à acter cette restructuration lors du prochain renouvellement du mandat, qui aura lieu à la fin du mois d'avril, comme l'a demandé le Secrétaire général à la suite de l'examen stratégique l'été dernier.

M^{me} Dautlari (Albanie) (*parle en anglais*) : L'Albanie tient à remercier le Royaume-Uni d'avoir mené les négociations sur le renouvellement du mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), mais déplore que le consensus en faveur du mandat tel qu'initialement prévu n'ait pas été réuni.

L'Albanie a voté pour la prorogation technique du mandat de la Mission, avec l'espoir qu'à l'avenir, l'unité entre les membres du Conseil de sécurité prévaudra et

permettra le renouvellement du mandat de la MANUL conformément aux conclusions de l'examen stratégique de la Mission. Néanmoins, l'Albanie reste convaincue que la seule voie vers une Libye pacifique, stable et prospère passe par un processus politique inclusif, dirigé et contrôlé par les Libyens, avec l'appui du fort rôle de médiation de l'ONU.

Nous ne devons pas manquer cette occasion de continuer à faire fond sur les réalisations obtenues jusqu'ici s'agissant d'organiser des élections nationales libres, régulières, inclusives et crédibles, afin de respecter la volonté si clairement exprimée du peuple libyen.

Dans ce sens, l'Albanie tient à réaffirmer son plein appui au travail de la Conseillère spéciale Stephanie Williams et à l'action de la Mission.

M. Ochoa Martínez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je tiens avant tout à exprimer l'appui de ma délégation au travail que réalise la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), raison pour laquelle nous avons appuyé la prorogation technique de son mandat.

Toutefois, à l'instar d'autres délégations qui ont pris la parole avant moi, je tiens à dire que nous sommes déçus qu'il n'ait pas été possible d'intégrer dans la résolution 2619 (2022) que nous venons d'adopter des points importants qui avaient été agréés concernant la reconfiguration et les ajustements à apporter au travail de la Mission, qui nous auraient procuré les outils indispensables pour remédier à la situation critique à laquelle est confronté le processus politique en Libye.

Nous déplorons que l'esprit constructif de la grande majorité n'ait pas prévalu. Le Mexique appelle le Secrétaire général à tenir compte des points de vue des États africains pour nommer au plus tôt un envoyé spécial ou une envoyée spéciale qui puisse assumer la direction de cette mission acéphale depuis plus d'un mois et mener à bien l'action de médiation et de bons offices prévue dans le mandat que lui a confié le Conseil.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Le texte sur lequel nous avons voté aujourd'hui laisse à désirer, surtout pour le peuple libyen, et il donne une piètre image du Conseil de sécurité. La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) joue un rôle crucial à l'appui du processus politique, en aidant à l'unification des institutions et, surtout, en renforçant les capacités de la Haute Commission électorale nationale.

La MANUL joue également un rôle indispensable dans la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu, notamment avec le déploiement d'une équipe pour appuyer le mécanisme de surveillance du cessez-le-feu dirigé par les Libyens. Les États-Unis ont pris part de bonne foi aux négociations sur le renouvellement d'un mandat global, et étaient déterminés à trouver un accord sur un mandat qui permette de poursuivre l'important travail de la MANUL.

Nous remercions le Royaume-Uni, rédacteur chargé du dossier, de s'être montré très disposé à travailler avec le Conseil sur un texte qui tienne compte de nos points de vue respectifs. Malheureusement, le Conseil n'a pas réussi à s'entendre sur le texte équilibré et robuste que proposait le Royaume-Uni pour le mandat de la MANUL.

Nous devons à présent travailler à partir du mandat prorogé techniquement dont nous disposons afin d'ouvrir la voie à des élections dirigées et prises en main par les Libyens. Nous devons notamment apporter notre plein appui à la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la Libye, Stephanie Williams. Nous appelons les membres du Conseil de sécurité et les pays voisins de la Libye à coopérer de manière constructive avec la Conseillère spéciale Williams et à appuyer ses efforts.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie a voté pour la résolution 2619 (2022), qui proroge le mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) jusqu'au 30 avril de cette année, avant tout parce que nous sommes convaincus qu'il n'y a pas d'autre solution qu'un processus de paix global sous l'égide de l'ONU pour parvenir à un règlement de la crise libyenne.

Nous encourageons tous les acteurs libyens à tirer parti de l'appui unanime du Conseil de sécurité pour, avec l'appui de la MANUL, surmonter les désaccords existants, fixer des échéances et organiser des élections présidentielle et législatives en vue de tourner la page et d'ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire du pays grâce à des efforts conjoints. Nous sommes convaincus que la prorogation du mandat de la Mission pour une période de trois mois nous permettra de faire face à l'évolution de la situation en Libye durant la période précédant les élections. En outre, la référence faite à la nécessité pour le Secrétaire général de nommer un nouveau chef de la Mission contribuera à rétablir le plein fonctionnement de la MANUL, conformément à son mandat.

M. Sun Zhiqiang (Chine) (*parle en chinois*) : Nous nous félicitons de l'adoption par consensus de la prorogation technique du mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) (résolution 2619 (2022)). Les élections constituent une étape importante du processus politique en Libye. Le peuple libyen attend avec impatience la mise en place d'une structure de gouvernance nationale coordonnée, unifiée et stable à long terme, pour pouvoir entamer une nouvelle phase du développement national. Nous encourageons toutes les parties en Libye à maintenir la dynamique actuelle de dialogue et de consultation, à s'en tenir à des moyens pacifiques, à parvenir à un large consensus politique sur les principales questions concernant les élections et à créer des conditions favorables à la bonne tenue des élections.

La Chine appui les efforts que continue de déployer l'ONU pour promouvoir le dialogue entre toutes les parties libyennes. La MANUL doit apporter l'appui électoral nécessaire, conformément à son mandat. Nous espérons également que le processus de nomination d'un(e) envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Libye sera accéléré. Il importe de tenir compte de l'avis des États africains afin que cette nomination puisse intervenir rapidement.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Norvège.

La Norvège regrette que le Conseil de sécurité n'ait pas été en mesure de se mettre d'accord sur une mise à jour en profondeur du mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Le dernier projet portant sur le fond présenté par le rédacteur le 24 janvier était le fruit de longues négociations menées en septembre ainsi que ce mois-ci. La Norvège était favorable à un projet qui reflète l'évolution de la situation au cours des 16 derniers mois, d'autant plus que la situation sur le terrain a considérablement changé, avec l'accord de cessez-le-feu, la mise en place du Gouvernement d'unité nationale et maintenant, les préparatifs des élections. Le projet proposé par le rédacteur contenait également des passages importants sur les femmes et la paix et la sécurité, l'accès humanitaire, la protection des droits humains des civils et la coopération régionale. En outre, nous appuyons la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen stratégique indépendant, un point qui figurait également dans les différents projets présentés par le rédacteur.

Cependant, notre principale priorité était d'obtenir une prorogation du mandat de la MANUAL. La Mission joue un rôle central à l'appui des autorités libyennes dans le cadre des préparatifs des élections et du processus politique en général. Une solution politique est essentielle pour garantir la paix et la sécurité au peuple libyen.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste.

Avant de lever la séance, étant donné qu'il s'agit de la dernière séance du Conseil prévue pour le mois de janvier, je tiens à exprimer la reconnaissance de la délégation norvégienne aux membres du Conseil et au Secrétariat pour tout l'appui qu'ils nous ont apporté.

Ce mois a assurément été chargé, mais nous avons réussi à parvenir au consensus sur plusieurs questions importantes dont le Conseil était saisi. Nous n'aurions pas pu y arriver seuls, et certainement pas sans le travail acharné, l'appui et le concours de toutes les délégations et des représentants du Secrétariat, y compris le personnel des services de conférence, les interprètes, les traducteurs, les rédacteurs de procès-verbaux et le personnel de sécurité. Je tiens à leur adresser tous mes remerciements.

Alors que notre présidence touche à sa fin, je suis certaine de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en souhaitant bonne chance à la délégation de la Fédération de Russie pour le mois de février.

La séance est levée à 15 h 25.